

**FORMATION ASSISTANT MONITEUR VOILE  
INITIATEUR VOILE – JUILLET 2020 -  
UDSIS**

BP 33 QUAI JULES VERNE 66755 SAINT CYPRIEN Cedex  
Tel: 04.68.21.11.53 Fax: 04.68.21.09.13  
Mail: [udsist.voile@wanadoo.fr](mailto:udsist.voile@wanadoo.fr)

**Intervenants**

Responsable technique qualifié: Didier Mauran

Responsable formation: Jean-Luc PLANAS

Formateurs : Didier Mauran, Jean-luc PLANAS

**Intervenants centres d'accueil**

**YCBanyuls** : Romain Saint-Jours

**CNCP** : Gabriel Binche

**Supports**

Catamaran, dériveur, planche à voile

**Diplômes ou documents obligatoires pour l'entrée en formation**

Licence FFV en cours de validité

Niveau technique 4 FFV

Permis mer

Attestation de natation

AFPS ou PSC1

**Du 6 au 10 Juillet 2020**

Durée: 40 heures

### **UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique**

- connaître et appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure.
- Réagir et intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident.
- Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation.
- Voir les priorités d'intervention
- prise en main d'embarcations de sécurité (25 et 50 cv pneumatiques semi rigides à console et barre franche ) et utilisation dans une situation définie (redresser un bateau, remorquage et accostage PAV, cata, opti)

**Méthode** : travail en salle et sur l'eau

**Certification UCC 1: le 10 juillet 2020**

**Rattrapage: le 13 juillet 2020**

### **UCC 5 a : s'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant**

**Méthode** : auto-encadrement

### **UCC1 doit être validé pour autoriser la mise en situation pédagogique**

**Du 13 au 17 Juillet 2020**

Durée : 40 heures

### **UCC 3: permettre un temps de pratique maximal**

- Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance.
- Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant.
- Adapter et rythmer les situations en fonction de possibilités du public.
- Favoriser l'auto organisation des pratiquants.
- Création de fiches de séances simples et claires
- Préparation des séances la veille
- Fonctionnement de l'engin
- Astuces et moyens pour améliorer la communication entre moniteur et pratiquants

**Méthode** : travail en salle, auto-encadrement et public volontaire

#### **UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants**

- Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation.
- En salle, apport sur la démarche d'enseignement
- Voir le fonctionnement de l'individu pour faire évoluer un projet de navigation
- Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets
- Lister les observables pour faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- Apport sur la communication en vue d'entretenir la convivialité et l'échange

**Méthode : travail en salle, auto-encadrement et public volontaire**

#### **UCC 5 : Intervenir pour accélérer le progrès des pratiquants**

- Comprendre et utiliser la carte de progression
- Interpréter les conduites de manière à affiner la fiche de séance
- Repérer les causes d'échec, trouver des solutions
- Orienter l'activité du pratiquant
- Aménager la tâche proposée
- Insister sur l'importance du débriefing (observation, questionnement, dialogue, feed-back)

**Méthode :** auto-encadrement ou public stagiaires volontaires

#### **Certification: les 17 et 18/07/2020**

UCC 3 (3 séances sur un public école de voile, petit groupe d'élève),

UCC 4 : (réalisée en auto-encadrement)

UCC 5 bcd :

**Rattrapage: 20 et 21 juillet 2020**

#### **DU 20 juillet au 28 Août 2020**

Durée entre 80 et 120 heures

#### **UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez le pratiquant**

- Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir.
- Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe
- Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection.
- Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation.
- Connaissance du DSI de la structure
- création de check list individuelles suivant l'engin et les conditions météo
- mise en place de parcours (bouées, amers)

**Méthode :** travail en salle, intervention sur l'eau.

## **UCC 6 : Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants**

- Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'auto-évaluation des pratiquants.
- Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux.
- Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club.

**Méthode** : Prise en charge de séance complète sur public école de voile

**Certification : A partir du 03 / 08 /2020**

UCC 2: séance en auto-encadrement et groupe Ecole

UCC 6: Réalisée au cours de 3 séances différentes auprès du même public

L'UDSIS collaborera avec les clubs de Canet plage et de Collioure comme centres d'accueil pour les UCC2 et UCC6.

L'UCC 1 et L'UCC6 seront certifiées par le formateur national de l'UDSIS

**Rattrapage : UCC2 et UCC6 à partir du 10 août 2020**

TARIFS: **600 euros**

## **MODALITES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LE CENTRE DE FORMATION ET LE CENTRE D'ACCUEIL**

**Réunion avec les formateurs des centres d'accueil avant le début de la formation.**

Convention entre le centre de formation le centre d'accueil et le Stagiaire.

Mise en commun des ressources de chaque centre : Documents, matériel.

Travailler sur les contenus de la formation .

Définir le rôle du formateur Tuteur.

Planifier les interventions sur la formation à Saint Cyprien ( UCC 2, 3, 4).

Etablir le planning en centre d'accueil (UCC 2, 6).

Travailler sur des documents de liaison : « guide de votre formation ».

Utilisation de fiches d'évaluation communes.

Mise en place des épreuves de certification.